

Image not found or type unknown



Révision de surendettement pour abus de faiblesse

Par **JLA**, le **25/09/2008** à **19:37**

Bonjour,

Le compagnon de ma soeur invalide vient de la quitter.

En me plongeant dans ses affaires je m'aperçois, qu'il faisaient tout deux l'objet d'un rééchelonnement de multiples dettes par une commission de surendettement.

Si elle porte plainte pour abus de faiblesse et que la procédure aboutie, y a t'il une chance que ses dettes soient transférées sur son ex-compagnon?

Merci de votre aide.